

Ambroisie : aspects sanitaires

15 à 20 % de la population suisse présente une allergie au pollen. Chez les adolescents entre 15 et 25 ans, cette proportion dépasse même 20 %. Les symptômes en sont bien connus : rhume, inflammations oculaires, troubles respiratoires, asthme allergique, démangeaisons et fatigue générale. Six types de pollen sont responsables de 95 % des allergies au pollen : de janvier à avril, le noisetier, l'aulne, le bouleau et le frêne, en été les graminées, suivies par l'armoise dès août. Entre ces différents pollens, il existe des parentés botaniques qui entraînent des allergies dites croisées. De plus, des réactions croisées avec certains aliments apparaissent chez un grand nombre de personnes allergiques au pollen. Sous nos latitudes, la réaction croisée entre le bouleau et les fruits à noyau, de même que celle entre le céleri, les épices et l'armoise, sont des exemples classiques.

Pollen « agressif »

A part certaines régions de Suisse romande et du Tessin, les concentrations de pollen d'ambroisie sont pour l'instant encore trop faibles en Suisse pour provoquer des troubles chez l'humain. Pour déclencher une réaction allergique, il faut une quantité minimale de pollens. Ainsi, 50 grains de pollen de graminées par mètre cube d'air sont souvent nécessaires pour que se manifestent des symptômes allergiques modérés à sévères. Dans le cas de l'ambroisie, par contre, 11 grains/m³ d'air s'avèrent suffisants. Il s'agit en outre de grains de très petite taille qui pénètrent facilement dans les voies respiratoires et qui entraînent fréquemment des troubles asthmatiques. Les experts considèrent le pollen d'ambroisie comme particulièrement agressif.

Un taux de sensibilisation considérable

Les recherches effectuées par le Service d'allergologie de l'Hôpital Universitaire de Zurich, de même que les études entreprises chez plus de 5800 personnes (phase II de SAPALDIA) révèlent qu'en Suisse, 8 % de la population examinée est à présent sensibilisée au pollen d'ambroisie et même 21 % des patients souffrant déjà d'une allergie aux pollens connue. Si l'ambroisie continuait de se propager, un pourcentage considérable de ces personnes souffrirait sans doute rapidement de troubles allergiques provoqués par son pollen. Leurs symptômes d'allergie aux pollens subiraient vraisemblablement une claire aggravation et la période de souffrance serait prolongée de plusieurs semaines, jusqu'au milieu de l'automne.

Interactions entre l'armoise et l'ambroisie

L'ambroisie est fréquemment confondue avec l'armoise. Les deux plantes appartiennent à la famille des astéracées (composées). Cette parenté permet des allergies croisées. En Suisse, le pollen d'armoise est présent dans l'air en quantités plus importantes et provoque des allergies depuis longtemps. En raison de ces réactions croisées, les patients allergiques à l'armoise sont prédisposés à une allergie à l'ambroisie. Si les concentrations de pollen d'ambroisie augmentaient, un grand nombre de ces personnes développeraient une allergie à ce « nouveau » pollen.

Conséquences économiques

Outre les aspects sanitaires, les médecins soulignent aussi les conséquences économiques. Au Canada et aux Etats-Unis où l'ambroisie est très largement répandue et constitue le principal allergène, de vraies épidémies de rhume des foins et d'asthme sont enregistrées pendant la floraison de cette plante. Ces dernières entraînent des coûts supplémentaires qui s'évaluent en dizaines ou centaines millions. Le Professeur S. Jäger de Vienne, l'un des experts les plus renommés au niveau mondial, estime qu'en Autriche le pollen d'ambroisie engendre des coûts supplémentaires allant jusqu'à 600 euros par an et par allergique. Dans ce pays voisin, 30 % des cas d'allergie aux pollens sont attribués à l'ambroisie. En Suisse, 300'000 allergiques à l'ambroisie grèveraient le système de la santé – selon une évaluation prudente – par des dépenses supplémentaires comprises entre 10 et 30 millions de francs.